
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 4 juin 2025

Cap ou pas cap ? Le défi pour une métropole qui respire mieux

Pour la deuxième année consécutive, OrbiMob' lance le défi « Cap ou pas cap » au cœur de la métropole clermontoise. Cette expérimentation invite citoyens, entreprises et collectivités à repenser leurs déplacements pendant un mois en privilégiant des modes de mobilité plus propres et durables. Après deux premières éditions prometteuses qui ont rassemblé plus de 150 participants, OrbiMob' souhaite mobiliser encore davantage de volontaires pour affiner les indicateurs de progrès.

30 jours pour changer nos habitudes

Du 1^{er} au 30 juin 2025, chacun est invité à limiter au maximum l'usage de son véhicule thermique et à (re)découvrir les alternatives de déplacement disponibles : marche, vélo, transports en commun, covoiturage ou mobilité électrique. L'objectif est simple : réduire la pollution et améliorer la qualité de l'air dans le cœur métropolitain.

Un défi ouvert à toutes et tous

Citoyens, étudiants, associations, entreprises et collectivités peuvent participer à ce défi collectif et ludique. Déjà, une dizaine d'entreprises du territoire mobilisent leurs équipes pour relever le challenge et faire évoluer leurs pratiques.

Des résultats concrets dès l'édition 2024

Lors des deux premières éditions, en juin et décembre 2024, près de 150 participants et 2 entreprises ont parcouru plus de 10 000 km en mobilité active, réalisé près de 1 100 trajets en modes alternatifs et surtout pris conscience de l'impact de leurs déplacements sur la qualité de l'air et le climat.

Comment participer ?

Pour rejoindre le mouvement et relever le défi, il suffit de s'inscrire sur la page dédiée : <https://www.orbimob.org/defi-cap-ou-pas-cap>. Conseils et tutoriel vidéo accompagnent les participants tout au long du défi.

Des récompenses à la clef

Les participants qui réduisent le plus leurs kilomètres en voiture thermique pourront remporter :

- **1er prix** : 400 € en chèques cadeaux valables dans les magasins de sport de la métropole clermontoise.
- **Lots 2 à 5** : 1 an d'adhésion à l'atelier "J'adopte un vélo", pour donner une seconde vie à un vélo avec l'aide de bénévoles.

À propos d'OrbiMob'

OrbiMob' est une association loi 1901 dédiée à la transformation des mobilités. En mettant en avant la qualité de vie et le développement économique, elle vise à faire de l'Auvergne une référence mondiale en matière d'expérimentation et de recherche sur les mobilités territoriales durables.

Chaque participant pourra suivre son évolution grâce à une application dédiée, qui calcule automatiquement chaque kilomètre parcouru en mobilité active ou alternative. Les points accumulés peuvent être échangés dans les commerces partenaires de la métropole.

“Ce défi illustre l’engagement d’OrbiMob’ pour transformer les mobilités dans une démarche réaliste, au service de la qualité de vie des habitants et du développement économique local”, détaille Patrick Oliva, président d’OrbiMob’.

Plusieurs partenaires participent et soutiennent ce projet porté par OrbiMob’.



À propos d’OrbiMob’

OrbiMob’ est une association loi 1901 dédiée à la transformation des mobilités. En mettant en avant la qualité de vie et le développement économique, elle vise à faire de l’Auvergne une référence mondiale en matière d’expérimentation et de recherche sur les mobilités territoriales durables.